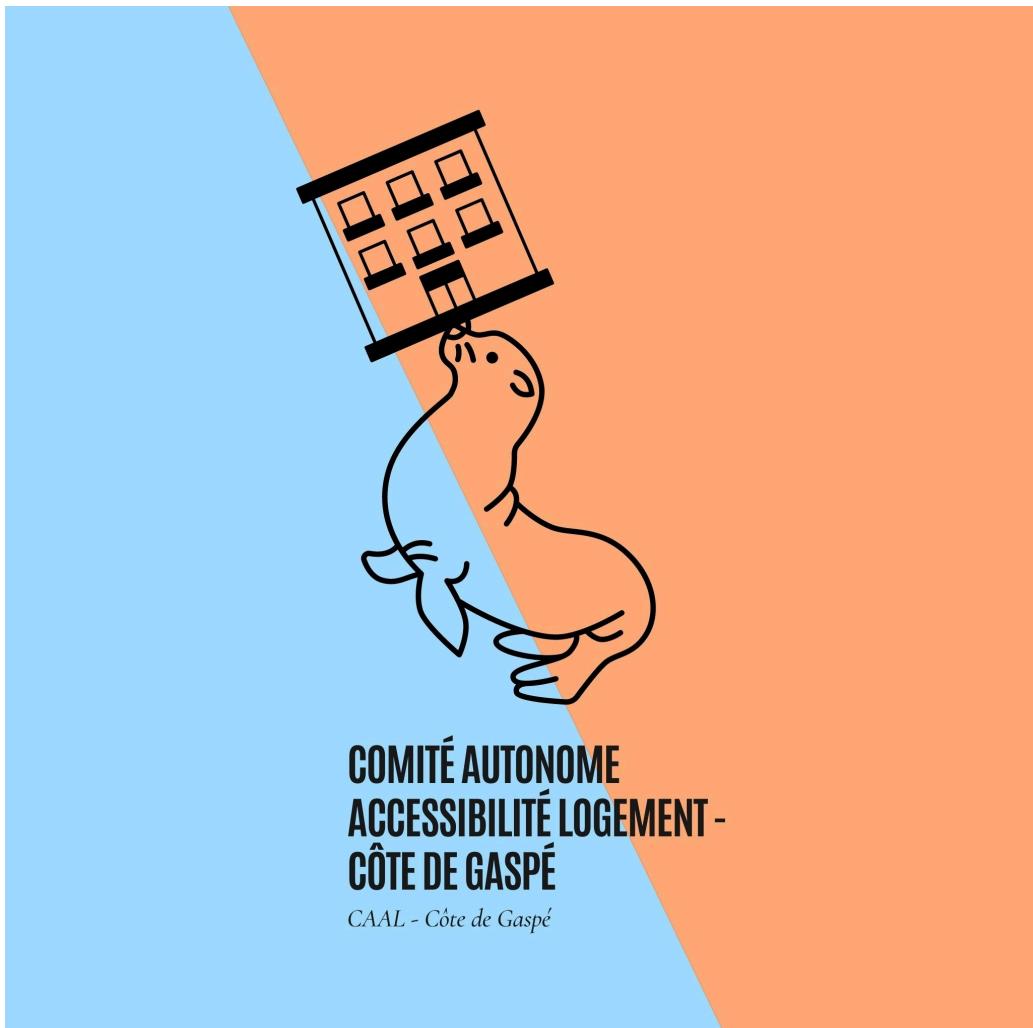


Rapport annuel 2024-2025

De l'Assemblée générale de fondation (11 mai 2024)
à la fin de l'année financière (31 août 2025)



Mot du conseil d'administration

Même si les membres du CAAL se réunissent et mènent des actions depuis l'été 2022, cette année est sa première en tant qu'organisme formellement constitué. Encore tout jeune, le comité n'en mène pas moins des actions variées qui ont un impact concret dans la communauté. Les derniers mois auront vu naître notre très appréciée formation sur les droits des locataires, qui nous a amenées à rencontrer des dizaines de personnes, dans la Côte-de-Gaspé mais aussi ailleurs dans la région. Nous avons encore utilisé les arts et la culture pour sensibiliser et rassembler un large public. Nous avons aussi maintenu notre présence dans différentes concertations, et nous avons porté notre message dans les médias.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons ce rapport. Mais, malgré ces beaux accomplissements, nous avons aussi rencontré des défis. Le comité logement continue de fonctionner sur une base entièrement bénévole et militante. Bien que nos besoins financiers soient minimalistes, notre financement encore plus minimalistre ne nous donne pas les moyens d'entreprendre de grands projets, ou simplement de nous structurer pour assurer notre pérennité. Le travail entièrement bénévole entraîne une certaine instabilité: il y a des moments de grande énergie où plusieurs choses sont accomplies, et d'autres moments où les militant-e-s se concentrent sur autre chose et où le comité tombe en dormance.

Dans ce rapport, nous ferons un état des lieux en lien avec nos 4 axes de travail:

- 1) Structurer le CAAL comme organisme
- 2) Poursuivre les activités de mobilisation, de revendication et d'éducation populaire
- 3) Faire connaître les enjeux liés au logement et diffuser les analyses du CAAL dans différentes instances de concertation
- 4) Offrir du soutien individuel aux locataires

En cette fin d'année, les membres du conseil d'administration souhaitent donner un portrait réaliste et nuancé aux membres de l'organisme, afin de tirer des conclusions éclairées, évoquer clairement nos souhaits collectifs et prendre des orientations claires pour notre futur.

Bonne lecture!



Axe de travail 1 : Structurer le CAAL comme organisme



Réalisations

L'année 2024 a été une année cruciale dans la structuration de l'organisme, car nous avons tenu, le 11 mai 2024, notre **assemblée générale de fondation!** Les 19 personnes rassemblées au Musée de la Gaspésie pour cet événement ont pu adopter les règlements généraux du CAAL, donnant ainsi à l'organisme des bases claires et solides. Le premier conseil d'administration a aussi été élu.

Cette année, le comité a pu compter sur **19 personnes membres**, dont les 5 personnes siégeant sur le conseil d'administration:

- Julie Lépine à la présidence
- Camille Tremblay-Fournier à la vice-présidence
- Katy Collet au secrétariat
- Gabrielle Neveu à la trésorerie
- Catherine Labelle-Léonard à l'administration

Le **conseil d'administration** a été très actif cette année, et s'est réuni à 11 reprises. Le conseil d'administration, en plus de veiller à la gestion de l'organisme, a aussi accompli des tâches qui incombent normalement aux équipes de travail: concertation, soutien aux locataires, communications, etc. Ceci représente **des centaines d'heures d'implication**.



D'autres actions ayant aidé à structurer le CAAL sont liées à la **recherche de financement**. Bien que le comité n'ait obtenu aucun montant structurant, notre participation à différentes instances de concertation et regroupements a permis d'obtenir un don important (à notre échelle), de faire connaître nos besoins et de prendre connaissance de quelques pistes intéressantes pour l'avenir.

Finalement, le CAAL a continué à **agrandir son réseau et développer des partenariats**. Voici des organisations qui nous ont démontré du soutien cette année:

- L'Accueil Blanche-Goulet nous a donné de la nourriture, ce qui nous a permis d'offrir des collations lors de plusieurs événements.
- ESPACE Gaspésie-les-Îles nous permet d'imprimer des documents au prix coûtant à ses bureaux et nous prête du matériel (ex.projecteur)
- Le collectif La Pigeonnière a organisé toute la logistique nous permettant d'offrir une formation Droits des locataires 101 à Carleton: emprunt de salle, promotion, transport, hébergement, etc

Défis

Comme mentionné en introduction, l'**absence d'équipe de travail** comporte des défis pour assurer une structure solide au CAAL. La recherche de financement et la tenue de livres sont des tâches complexes et souvent peu motivantes pour des personnes bénévoles. De plus, certaines **politiques internes** sur lesquelles nous souhaitions avancer n'ont finalement pas vu le jour, ce qui nous donne moins de balises pour gérer différentes situations qui pourraient survenir.

Nous regrettons aussi de ne pas avoir favorisé davantage la **participation des membres à l'organisation et à la prise de décision**. Faute d'habitude ou d'entente sur les manières de les rejoindre, de les consulter ou de les impliquer dans nos actions, les personnes membres ou sympathisantes du CAAL n'ont été sollicitées que pour participer à des activités proposées par les membres du CA. Nous souhaitons améliorer cet aspect rapidement.

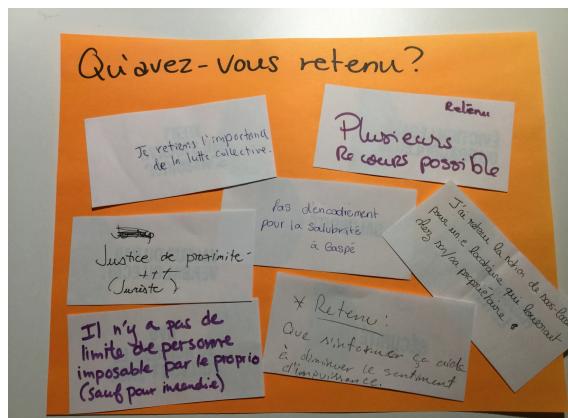
Axe de travail 2 : poursuivre les activités de mobilisation, de revendication et d'éducation populaire

Réalisations

En octobre 2024, une de nos membres a donné une **présentation sur la création d'un comité logement** à un groupe de 10 étudiant-e-s à la technique de travail social du cégep de la Gaspésie et des îles. Cette présentation retraçait l'historique du CAAL, mais offrait aussi des trucs pratiques pour se mobiliser, s'organiser collectivement et se structurer en OBNL.



Cette année, nous sommes très fiers d'avoir créé et offert **notre propre formation sur les droits des locataires**. Il était important pour nous que cette formation s'inspire de nos réalités locales, informe la population sur les droits des locataires et, aussi, mette la lumière sur des injustices systémiques et plus profondes que les abus spécifiques d'un propriétaire sur ses locataires. Cette formation nous permet donc de partager des revendications présentes dans les mouvements en défense collective des droits. Elle a été offerte 4 fois cette année:



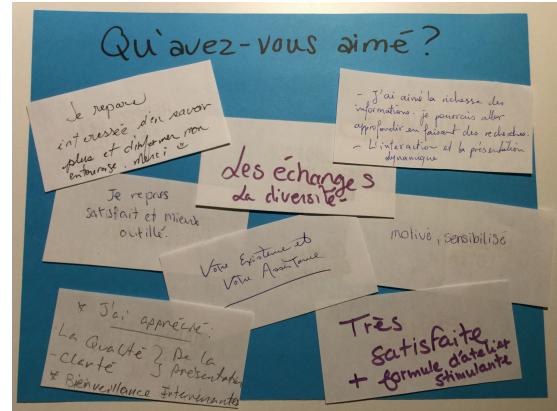
- À un groupe de 10 personnes (intervenant-e-s et résident-e-s) réunies au campus de Gaspé en décembre 2024
 - À un groupe de 26 travailleuses-eurs du réseau de la santé et des organismes communautaires, dans une version offerte en ligne en avril 2025
 - À un groupe de 9 personnes (intervenant-e-s et résident-e-s) de la Baie des

Chaleurs, lors d'une formation offerte à Carleton en collaboration avec La Pigeonnière en mai 2025

- Encore une fois en ligne, à un groupe de 15 travailleuses-eurs du réseau de la santé et des organismes communautaires, en juin 2025

C'est donc **un total de 60 personnes qui ont été formées** à promouvoir et défendre les droits des locataires dans leurs communautés!

En février 2025, une de nos membres a aussi effectué une **tournée des classes** au campus de Gaspé, afin de présenter le comité logement et donner quelques informations rapides sur les droits des locataires. Environ 200 personnes ont été touchées par cette action.



Le 27 février 2025 a eu lieu un bel événement au café Oscar, à Gaspé: la **projection du court-métrage Bail Bail et du documentaire Éviction**, en présence de la réalisatrice mathilde capone et d'environ 50 personnes participantes. Si cette soirée pouvait être considérée comme un événement culturel, il en était surtout un d'information, d'échange et d'éducation quant aux droits et à la situation du logement dans la région. Amené-e-s à réfléchir à la légalité de certaines situations lors d'un jeu-questionnaire animé par deux membres du CAAL, les spectatrices et spectateurs ont également discuté avec la réalisatrice, posé des questions au comité logement et fait part de leurs réflexions quant

à la situation de l'habitation. Les échanges étaient tellement riches qu'ils n'ont pris fin que lorsque nous avons dû demander aux gens de quitter pour pouvoir ranger la salle!



Finalement, dans le cadre de la journée nationale des locataires, le 24 avril 2025, nous avons fait une **tournée d'affichage** pour poser, à des endroits bien visibles des locataires, des affiches les encourageant à défendre leurs droits. Quelques locataires nous ont d'ailleurs contacté pour de l'aide dans les jours qui ont suivi, en nommant qu'els avaient pris connaissance de l'existence du comité grâce à ces affiches.

DROIT DE GARDER SON LOGEMENT LOGEMENT SALUBRE ET SÉCURITAIRE

PROTECTION CONTRE LE HARCELEMENT OU LA DISCRIMINATION

ETC.

LOCATAIRES, VOUS AVEZ DES DROITS!

- LES PROPRIÉTAIRES PEUVENT PROFITER DES LOCATAIRES QUI NE CONNAISSENT PAS LEURS DROITS.
- LES PROPRIÉTAIRES ONT PARFOIS DES PRATIQUES ILLÉGALES, COMME DES HAUSSES DE LOYER ABUSIVES.

INFORMEZ-VOUS!

Le site locataire.info est plein d'informations utiles, à lire et partager!



DÉFENDEZ-VOUS!

Votre comité logement peut vous aider à comprendre vos droits et à les défendre. Contactez-nous!

caal.cotedegaspes@gmail.com
581-887-9906
Comité autonome accessibilité logement - Côte de Gaspé

Défis

En ce qui a trait à la mobilisation et aux revendications, nous ne manquons pas d'idées. Les abus et les injustices à dénoncer sont nombreuses, et les revendications à porter pour œuvrer aux changements le sont tout autant. Malheureusement, ce n'est qu'une très petite partie de ces idées qui voient le jour. Nous considérons que nous n'avons pas mené beaucoup d'actions visant à interpeller les décideurs et les décideuses, tant à l'échelle locale que nationale. Nous pensons que cela peut s'expliquer par ces facteurs, entre autres:

- Ce sont souvent les actions de ce type qui demandent le plus d'initiative: nous ne pouvons pas simplement nous contenter d'être invité-e-s et de participer, comme c'est le cas pour les concertations ou les entrevues.
- Les autres types d'actions que nous avons menées cette année, et nos autres engagements, nous ont laissé peu de temps et d'énergie pour la revendication politique.
- Notre faible présence aux rencontres de notre regroupement national (RCLALQ) nous a parfois fait manquer de l'information importante concernant les actions nationales: nous avons donc eu du mal à saisir ces "timings".

LES LOYERS EXPLOSENT
UN **GEL** S'IMPOSE !



Axe de travail 3 : faire connaître les enjeux liés au logement et diffuser les analyses du CAAL dans différentes instances de concertation

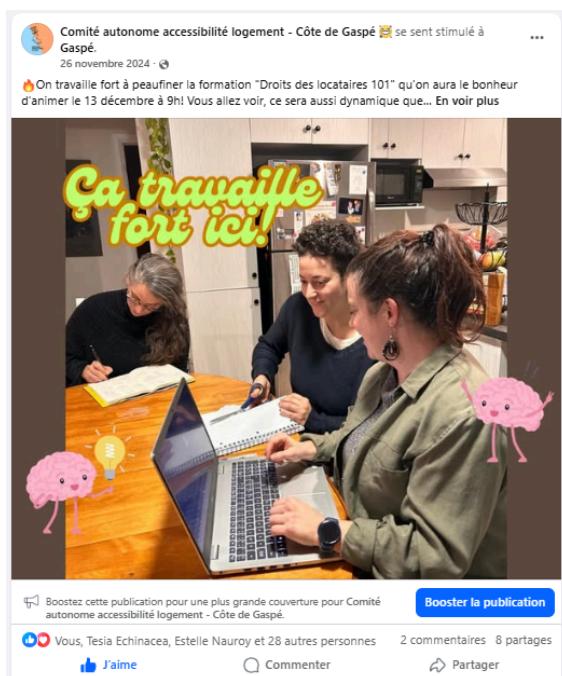
Réalisations

Nous avons réalisé quelques **entrevues à la radio** cette année:

- Le 27 février 2025, une entrevue à Radio-Canada en lien avec la soirée documentaire présentée par le CAAL
- La même journée, une autre entrevue à Radio-Gaspésie à propos des évictions et de la soirée documentaire
- Pendant l'été, 2 entrevues à Radio-Canada sur la crise du logement dans l'Est-du-Québec
- Le 27 août 2025, une entrevue à Radio-Canada sur les difficultés vécues par les étudiant-e-s dans un contexte de crise du logement

Toujours dans l'objectif de faire connaître les réalités locales liées aux droits des locataires, nous avons participé au **projet de recherche** mené par notre regroupement national (le RCLALQ) pour

dresser un portrait des enjeux de logement dans les régions du Québec. En novembre 2024, trois membres du CAAL ont été interviewées par le chargé de projet. Elles ont pu mettre en lumière des problèmes majeurs dans la région (étinctions, louage informel, employeurs-locateurs, etc.) et aussi parler d'initiatives locales en défense des droits.



Nous gérons aussi **nos propres plateformes**, sur lesquelles nous pouvons transmettre de l'information et faire connaître nos analyses et revendications. Notre **site internet** (<https://www.caalcotedegaspé.org/>) a enregistré 335 visites au cours de l'année, avec 289 visiteurs-euses uniques. Nous y avons publié 4 articles de blog durant cette période. Pour ce qui est de notre **page Facebook**, elle est suivie par 495 personnes. Nous y avons fait 22 publications.

Nous avons aussi participé aux **rencontres de différents regroupements et tables de concertations**:

- L'Assemblée Générale du RCLALQ, le 15 mai 2024
- Le comité régional Droits des locataires, le 28 mai 2024
- Une concertation menée par le CISSS sur le logement, le 11 septembre 2024
- Une rencontre de la Table de concertation des organismes communautaires de la Côte-de-Gaspé, le 27 novembre 2024
- Le chantier régional en habitation, le 27 novembre 2024
- L'Assemblée générale extraordinaire du RCLALQ, le 5 février 2025
- Le comité Habitation de la Côte-de-Gaspé, le 15 mai 2025

Ces rencontres nous permettent de réseauter avec d'éventuels groupes partenaires, d'échanger des informations et des nouvelles, d'élaborer des stratégies pour améliorer la situation du logement et, surtout, rappeler l'importance de protéger et promouvoir les droits des locataires et des personnes mal logées. Dans certaines de ces rencontres, les membres présent-e-s ont davantage le réflexe de penser en termes de construction de logements: nous sommes là pour rappeler que la crise du logement est surtout une crise de non respect des droits des locataires!



RDS-GÎM

Réseau de développement social
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Défis

Bien que nous ayons accès à de nombreuses tribunes et lieux d'expression, nous ne pouvons pas nous y exprimer à la hauteur de nos ambitions. Voici quelques facteurs qui contribuent à cette difficulté:

- Les journalistes ou recherchistes qui nous contactent pour des entrevues nous demandent souvent de leur répondre la journée même. Souvent, nous ne voyons pas leurs messages à temps, ou nous ne sommes pas disponibles à un si court préavis.
- La tâche de publier sur notre blog ou sur notre page Facebook n'est attribuée à personne en particulier, et ce n'est pas un travail que nous avons priorisé. Il y a donc peu de contenu sur ces plateformes, ce qui ne génère pas un grand achalandage.
- Les rencontres de concertation se déroulent exclusivement les jours de semaine, à des moments où les membres du conseil d'administration sont occupées par leur emploi ou leurs autres engagements.

Axe de travail 4 : offrir du soutien individuel

Réalisations

Lors de l'année, plusieurs locataires nous ont contactées pour obtenir du soutien. Dans ces situations, notre travail consiste à leur **expliquer leurs droits**, dire quels sont les **recours possibles**, et les **référer vers d'autres ressources** au besoin. Puisque nous ne sommes pas des juristes, nous ne pouvons pas fournir d'avis juridiques. Étant donné le stress qu'occasionnent très souvent les problèmes de logement, les personnes qui répondent aux locataires doivent aussi faire preuve d'une **écoute empathique**.

Cette année, nous avons **aidé un total de 15 locataires**. La grande majorité de ces personnes habitaient la Côte-de-Gaspé mais, puisque nous sommes le seul comité logement dans la région, nous avons aussi reçu une demande de la Haute-Gaspésie et une autre de la Baie des Chaleurs. Les mois de février et avril sont les mois qui ont été les plus achalandés: la moitié des demandes ont été reçues au cours de ces deux mois.

Voici les raisons qui ont amené les locataires à nous contacter:

- Hausse de loyer/Coût du loyer : 7 demandes
- Insalubrité: 1 demande
- Violence de la part d'autres locataires : 1 demande
- Reprises de logement potentiellement frauduleuses : 2 demandes
- Clauses illégales dans le bail (demande d'un dépôt, électricité, etc.): 4 demandes
- Recherche générale d'information sur les droits : 1 demande

Défis

Nous savons que le nombre de demandes de soutien reçues de la part des locataires est loin de refléter l'ampleur des besoins. Nous croyons surtout que ce qui empêche les locataires de nous contacter en cas de besoin, c'est le fait que le comité soit encore **largement méconnu de la population**. À preuve: chaque action réalisée qui rend le CAAL plus visible (entrevue radio, affichage, etc.) est suivie presque immédiatement d'une période où nous sommes contacté-e-s par des locataires.

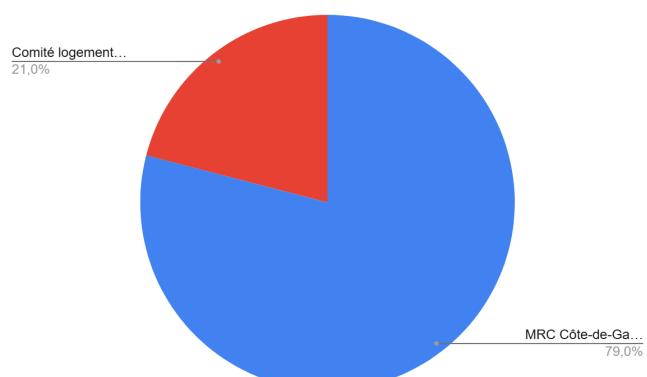
De plus, les membres du comité constatent qu'il est parfois difficile d'aider les locataires: dans le contexte actuel, **les problèmes de logement s'ajoutent souvent à une multitude de problèmes sociaux**: enjeux de santé mentale, isolement, violence, pauvreté, etc. Lorsque certain-e-s locataires nous contactent, leurs enjeux de logement ne sont souvent que la pointe de l'iceberg d'une détresse beaucoup plus profonde et complexe. Les besoins de ces personnes sont multiples, et les ressources existantes pour les aider, largement insuffisantes. Dans ces situations, les limites de nos connaissances et de nos capacités, mais surtout les limites de notre filet social et communautaire, nous font ressentir de l'impuissance.

Financement

Cette année, le CAAL a reçu **un montant total de 3340\$** provenant de deux sources de financement:

- une subvention offerte par la MRC Côte-de-Gaspé, via la Démarche en développement sociale et son comité Habitation, d'un montant de 2640\$
- un don de solidarité fait par le Comité logement Bas-Saint-Laurent, d'un montant de 700\$

Voici la répartition des montants reçus:



Nous tenons à remercier la MRC et le Comité logement Bas-Saint-Laurent pour ces montants, qui nous permettent de couvrir nos frais de fonctionnement de base mais aussi de financer nos actions.